2 - 6 février - Le Quotidien d u Peuple

POLITIQUE

Coup de sonde :
Giscard en baisse

Le Figaro-Magazine publie un songage SOFRES sur
la popularité des homme s politiques. Selon ce sondage, la cote de Giscard et celle de Barre sont en baisse : le nombre de Français qui leur font confiance serait passé respectivement de 62 % à 57 % et de 43 à 42 % (le point de référence étant le sondage d u mois précédent).
Parmi les hommes politiques de gauche, Rocard
obtient une opinion favorable chez 49 % des Français (sans changement), Mauroy progresse avec 40 % contre 33 %, Mitterrand obtient 36 % (inchangé), Fabre 29 % (moins 2 %), Marchais 24 % (moins 1 %) et Crépau 9 % (moins 1 %).
A droite, on trouve en tête Simone Veil, avec 53 %
(moins 3 %) suivie par Barre avec 41 % (moins 1 %), Peyrefitte avec 33 % (moins 2 %), Chirac avec 29 % (inchangé), Chaban-Delmas avec 25 % (moins 1 %), Edgar Faure avec 24 % (moins 4 %) et enfin Le-canuet avec 21 % (moins 1 %).

• Elections universitaires

Les élections des représentants étudiants aux con-
seils d'administration des CROUS (centre régionaux des oeuvres universitaires et scolaires, qui gèrent les «restaurants» et les cités universitaires) viennent d'avoir lieu, sauf à Nice et à Strasbourg.
Les résultats font apparaître une nette régression
de l'UNEF-UEC qui obtient un peu moins de 37 % des voix contre près de 49 % en 1977. L'UNEF AJ S obtient plus de 33 % des voix, contre 22 %.
Le CLEF (comité de liaison des étudiants de
France, chiraquien) obtient 4,60 % des voix contre 8,57 % en 1977. Les voix manquantes semblent s'être reportées sur le CELF (collectif des étudiants libéraux de France, giscardien) qui obtient 4,67 % des suf-frages pour sa première apparition. L'UNI (fasciste) obtient 3,25 % des voix (inchangé) et le MAS, affilié à la CFDT, 7,16 % (contre 9,9 %). Les listes «diverses», non affiliées à une organisation nationale totalisent plus de 10 % des suffrages (contre 2,8 %).
Le résultat le plus intéressant a sans dcut e été la
participation au scrutin : seulement 10,76 % des étudiants ont jugé utile de voter, confirmant ainsi la tendance constante à la baisse de la participation à ces élections-bidon. Signalons que dans les conseils d'administration des CROUS', les représentants de l'administration disposent de la moitié des sièges, et
de la présidence avec voix prépondérante...

• Deux «autonomes»

gardés à vue
Après le saccage du domicile du ' magistrat parisien
Michel Berger, la police a procédé vendredi à quinze interpellations «d'autonomes» ou présumés tels. Les quinze personnes interpellées ont été mises hors de cause, aucune d'entre elles n'ayant été reconnue par
le magistrat.
Malgré cela, deux des interpellés ont été retenus,
avec comm e simple motif le fait que la police a découvert à leur domicile des affiches représentant Peyrefitte au centre d'une cible, avec la mention : ((Tirons à vue, le gangster, c'est lui» (des affiches
semblables avaient été collées il y a quelques mois dans plusieurs stations de métro). Ils ont été relâchés dimanche matin.

Congrès du PS

A nos lecteurs.

Un certain nombre de nos lecteurs et correspon-
dants nous ont fait savoir qu'ils souhaitaient pouvoir
disposer pour la fin de la semaine d'un nombre
supérieur de Quotidien du Peuple. C'est le cas aussi
pour d'autres numéros dans la semaine, liés direc-
tement à fa situation dans leur localité.
Pour cela ils doivent nécessairement nous prévenir
au moins 48 heures à l'avance compte-tenu des
modifications que cela entraine dans la distribution
par les NMPP. Concrètement pour le journal de fin de
semaine, il faut nous passer les commandes mercredi
12 heures, dernier délai.

Achetez

le Quotidien du Peuple

chaque jour

dans le même kiosque

VERS LA SYNTHESE ?
Dernie r épisod e de la lutt e intern e au PS :
Mauro y et ses partisan s menacen t d e présente r un e
motio n d e «synthèse » si le Comit é directeu r de
dimanch e prochai n n'abouti t pa s à réunifie r la
majorit é sortant e d u parti. Cett e initiativ e d e
Mauro y vien t fair e pressio n sur Rocar d pou r qu'i l accept e u n compromi s ave c Mitterrand.

La configuration du pro-
chain congrès du PS sem-
ble se dessiner, à deux
mois de l'échéance. Il y
avait jusqu'à présent une
contribution Rocard-Mau
roy, une contribution du
CERES, une autre éma-
nant des dissidents du
CERES regroupés autour
de Pierret. Les partisans de
Mitterrand ont manoeuvré
en présentant une multi-
tud e de contributions,
dont aucune n'est signée
par le Premier secrétaire
Le calcul des mitterrandis-
tes semble aisé à compren-
dre : créer la confusion,
donner l'image d'un PS
profondément divisé, pour
qu'en fin de compte, Mit
terrand, qui se tient à l'é-
cart du ballet des contri-
butions, puisse apparaître,
comm e par le passé, le
seul capable de réaliser
sous sa direction l'unité du
Parti. Un calcul qui joue
sur le désarroi de nombre
de militants, qui ne com -
prennent plus grand-chose
aux débats en cours aû
sein du PS.

Dans ces circonstances
do division do l'ancienne
majorité, le CERES croit
son heure venue, et multi-
plie les appels du pied à
Mitterrand, pour réaliser
avec lui une majorité de
rechange contre la «gau-
che américaine» que repré-

senterait Rocard. Dans ce
cadre, le CERES vient de
réaliser un sondage auprès
des militants du PS dont il
ressort que ni Mitterrand ni
le tandem Rocard-Mauroy
ne sont en mesure de par-
venir à constituer seuls
une majorité. Mais, les ef-
forts de Chevènement ne
paraissen t guèr e devoir
porter leurs fruits : Mitter-
rand vient de réagir vive-
ment à l'énoncé de ce son-
dage, et rappelb qu'il est
en désaccor d ave c le
CERES sur la question eu-
ropéenne, déclarant : ((Je
n'échangerai pas l'Europe
contre trois mandats».

U N ACCOR D
NECESSAIR E ?

Dans cette situation, o ù
les appel s d'offr e d u
CERES sont repoussés, o n
pourrait s'acheminer vers
un compromi s entre Mau -
roy-Rocard et Mitterrand.
Déjà, Mauroy, sans doute
pour parer à toute éven-
tualité avait affirmé qu'il
souhaitait la «synthèse».
Ce qui est nouveau, c'est
q U p R 0 (

, rr) c o mo t * te
nir le mêm e langage :
samedi, sur les ondes de
RTL, il nous a appris
qu'il avait «toujours» été
favorable à u n accord
avec Mitterrand, alors que
tout récemment encore,

3 000 à Bayonne
contre la répression

Samedi, plus de 3 000 personnes ont manifesté à
Bayonne pour protester contre la répression qui frappe les réfugiés politiques espagnols en France. Le 30 janvier, le gouvernement décidait de supprimer le statut de réfugié politique aux ressortissants espa-gnols qui en bénéficiaient. Dans le mêm e temps, quinze militants basques étaient placés en résidence surveillée à Valensole.

A l'appel d u PS, de la FEN et de l'extrême- gauche,
ce sont près de 3 000 personnes qui ont manifesté samedi à Bayonne, ce qui représente une mobilisation importante. Le PCF et la CGT n'avaient pas jugé utile de se joindre à la manifestation, non plus que la CFDT qui avait cependant affirmé sa solidarité avec les réfugiés politiques espagnols. La manifestation s'est déroulée sans incident, malgré la présence nombreuse et provocatrice des forces de l'ordre.

Hersant contrôle

totalement L'Aurore

Pierre Janrot, un proche de Hersant, qui était déjà
président des Éditions France Libre (qui éditent L'Aurore et Paris-Turf) vient d'être nomm é président
de la société Franpresse. Cette dernière société est propriétaire des Éditions France Libre et des Impri-
meries Richelieu.

Rappelons que la société Franpresse a été consti-
tuée en juin 1978 pour prendre en main L'Aurore
après la mise en liquidation des biens de Boussac, qui était propriétaire du titre. Rappelons également que Hersant est inculpé d'infraction à la loi sur les concen-trations de presse, nul ne pouvant théoriquement être propriétaire de plus d'un quotidien. Mais les appa-rences sont sauvées : ce n'est pas, officiellement, Hersant qui dirige L 'Aurore, ce n'est pas Janrot, qui
fut directeur de France-Antilles, journal d u groupe
Hersant.

il prétendait évincer celui-ci
de son poste de Premier
secrétaire au bénéfice de
Mauroy.
Sans doute les pointa-
ges effectués l'obligent-ils
à composer avec le Pre-
mier secrétaire. Mais il a
précisé qu'il entendait faire
. -, r>pr)r ° o- -npnpt P CP C po-
sitions sur certaines ques-
tions, comm e celles de
l'effacement du rôle de
l'Etat o u de la politique
sociale que devait suivre
un gouvernement de gau-
che. Rappelons que les
thèmes rocardiens insistent
plus lourdement que Mit-
terrand sur la nécessité
d'une politique d'austérité,
baptisée ^rigueur», et sur
une moindre intervention
de l'Etat dans l'économie,
cette agressivité néo-libéra-
le se masquant sous le flou
des thèmes autogestion-

naires. S'il semble néces-
saire à Rocard, dans l'état
actuel des choses, de tran-
siger, ce n'est pas d'une
capitulation qu'il s'agit. La
«synthèse», si elle a lieu,
devra prendre en compte
une partie non négligeable
de ses propres concep
r î „ n c

Françoi s NOLET

DEMISSION
DU MRG

Michel Soulié, qui
occupa différents
postes ministériels
sous la /v * Républi-
que, vient de démis-
sionner du MRG, en
critiquant l'exclusion
de Fabre, ainsi que
/'«inertie» du MRG.

Pas de prescription
pour les crimes
nazis !

Les crimes de guerre et
les crimes contre l'huma-
nité doivent arriver à pres-
cription à la fin 1979 en
Allemagn e fédérale. Le
Parlement de Strasbourg a
reclamé, vendredi dernier,
que les États membres de
la CFE prennent des mesu-
res législatives pour décla-
rer imprescriptibles les cri-
minels de guerre et recher-
cher tous les criminels de
guerre.

En 1974, le Conseil de
l'Europe avait adopté une
convention portant impres-
criptibilité des crimes de
guerre. Ce texte n'a jamais
été appliqué : la France est
le seul pays à l'avoir signé,
mais la ratification par les
Parlements nationaux n'est
intervenue dans aucun des
Etats membres.
Le Parlement de Stras-
bourg a adopté u n projet
de recommandation invi-

tant les Etats membres à
souscrire à cette conven-
tion et à interdire la pres-
cription. Cette prise de po-
sition, pour justifiée qu'elle
soit, risque fort de rester
lettre morte. Il faudrait que
le Conseil des ministres
l'adopt e à l'unanimité,
mais là encore, rien n'obli-
gerait les Etats membres à
appliquer la mesure. Selon
les textes des institutions
européennes, une «recom-
mandation» n'impose pas
aux États membres de mo -
difier leur législation. Il est
donc possible que les cri-
minels de guerre nazis se
trouvent dès la fin de
l'année, à !'abri des pour-
suites judiciaires, notam-
ment en Allemagne fédéra-
le. La scandaleuse impu-
nité dont jouissent d'an-
ciens collaborateurs con-
nus doit cesser : la pres-
cription ne doit pas être
appliquée !